

Recherches sociographiques



Jacques ROUILLARD, *Les syndicats nationaux au Québec de 1900 à 1930*

Jean-Pierre Charland and Roger Charland

Volume 22, Number 3, 1981

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055959ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055959ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Charland, J.-P. & Charland, R. (1981). Review of [Jacques ROUILLARD, *Les syndicats nationaux au Québec de 1900 à 1930*]. *Recherches sociographiques*, 22(3), 424–426. <https://doi.org/10.7202/055959ar>

diminuent en rien la valeur de ce texte, véritable tour de force de synthèse historique et sociologique.

Les articles de L.-M. TREMBLAY (« L'influence extragène en matière de direction syndicale au Canada ») et de Jean BOIVIN (« Règles du jeu et rapport de force dans les secteurs public et para-public québécois ») constituent un apport fort utile à la compréhension de phénomènes assez complexes. L'étude sur le *leadership* syndical y gagnerait en ajoutant des éléments tels que l'influence de la philosophie « personnaliste » d'Emmanuel Mounier, et celle des divers courants « néo-marxistes ». Quant aux relations de travail dans les secteurs public et para-public, sujet d'élection pour longtemps à venir, on espère que J. Boivin reprendra son étude, non seulement pour la mettre à jour, mais pour l'approfondir en creusant la problématique des rapports ambivalents entre les syndicats et syndiqués, d'une part, et le Parti québécois et son gouvernement, d'autre part.

Pour résumer, ce livre est un outil indispensable à tous ceux qui enseignent, font de la recherche ou, tout simplement, s'intéressent à la dynamique sociale du Québec.

LÉO ROBACK

*École de relations industrielles,
Université de Montréal.*

Jacques ROUILLARD, *Les syndicats nationaux au Québec de 1900 à 1930*, Québec, Les presses de l'Université Laval, 1979, 342p.

Lors de son congrès d'octobre 1980, l'Institut d'histoire de l'Amérique française décernait le prix Lionel-Groulx à Jacques Rouillard, pour son ouvrage *Les syndicats nationaux au Québec de 1900 à 1930*, publié aux Presses de l'Université Laval. Les monographies sur le syndicalisme sont rares au Québec et, le plus souvent, celles qui ont été écrites voulaient faire l'apologie des organisations confessionnelles. Aussi cette étude se distingue-t-elle en tentant de mettre en lumière les premières décennies du mouvement syndical national, et particulièrement la filiation entre le syndicalisme purement national et le syndicalisme national et catholique.

Les premières associations de travailleurs du Québec n'ont pas eu de relations avec des syndicats étrangers. Il faut attendre 1861 pour que des mouleurs s'affilient à une organisation américaine. En 1867, c'est le tour des employés de chemin de fer et, en 1872, celui des typographes de Québec. Le mouvement est beaucoup plus lent ici que dans la province voisine, peut-être à cause du plus faible niveau d'industrialisation, et parce que le Québec exporte plus de main-d'œuvre qu'il n'en importe. Dans les années 1880, les loges des Chevaliers du travail se multiplient. Alors que cette société perdra de l'importance en Ontario et aux États-Unis au profit des syndicats de métier, les loges vont demeurer nombreuses au Québec, et quasi autonomes.

Le succès des unions de métier accompagne une nouvelle phase d'industrialisation. Les associations ouvrières américaines pénètrent au Québec au rythme de la technologie et des capitaux. Jusqu'au congrès de Berlin (Kitchener) de 1902, les syndicats nationaux et internationaux ont cohabité au sein du Congrès des métiers et du travail du Canada. À la toute fin du XIX^e siècle, face aux tendances autonomistes qui surgissent au sein du C.M.T.C., l'American Federation of Labor intervient, de manière à ce que les nationaux soient chassés. Ils vont créer le Congrès national des métiers et du travail du Canada, qui regroupe des associations surtout québécoises, et surtout de Québec. Ailleurs, les internationaux sont majoritaires. En 1907-1908, le C.N.M.T.C. devient la Fédération canadienne du travail (F.C.T.), et vise une extension au Canada anglais. La nouvelle F.C.T. va se radicaliser, marquer des points hors du Québec, alors qu'ici les syndicats nationaux vont, soit rester indépendants, ou encore s'affilier à la Confédération des travailleurs catholiques du Canada. En 1927, la F.C.T. disparaît pour donner naissance au Congrès

pancanadien du travail. Au Québec, la C.T.C.C. demeurera conservatrice, alors que le P.C.T. penchera plutôt vers la gauche. Au début du siècle, dans la chaussure, le textile et la construction (briqueteurs), naissent des fédérations nationales. Cependant, leur existence sera courte et, à cause du membership limité, les services offerts ne pourront rivaliser avec ceux des associations internationales.

L'auteur consacre toute la seconde partie de son ouvrage au syndicalisme catholique. Il fait l'histoire des différentes organisations ouvrières soumises à l'influence du clergé : d'abord les syndicats de cordonniers de Québec lors des interventions de M^{gr} Bégin, puis la Fédération ouvrière mutuelle du nord à Chicoutimi. Ensuite, il s'attache aux circonstances qui amènent la création de la C.T.C.C. Celle-ci s'appuie sur le nationalisme et la doctrine sociale de l'Église. Au départ, les associations ouvrières confessionnelles se situent quelque part entre l'œuvre pieuse et le syndicat, mais en quelques années le contact avec la réalité va les rendre plus efficaces. La notion de collaboration de classe va s'estomper pour ne réapparaître qu'avec les années 1930, alors que le corporatisme connaîtra une certaine vogue. Jacques Rouillard note que les unions confessionnelles prennent place dans les secteurs laissés libres par les internationaux. Compte tenu des succès tout relatifs des associations nationales, les associations catholiques connaissent une carrière assez remarquable, que peut expliquer le support financier ou technique de l'Église. Comme dans la première partie de son ouvrage, les derniers chapitres essaient de remettre les syndicats confessionnels en relation avec la société globale, ou à tout le moins avec certaines de ses composantes : syndicats internationaux, patronat et différents niveaux de gouvernement.

Dès les premières pages de son ouvrage, Jacques Rouillard souligne que, dans le passé, le syndicalisme confessionnel n'a été étudié que par le biais du discours idéologique ; lui se propose plutôt de combiner l'analyse du discours à celle des pratiques pour mieux saisir l'évolution du mouvement. Aussi, tout au long du livre, voit-on l'auteur s'attarder longuement sur les différents événements qui conduisent à la création ou la dissolution de syndicats, de congrès, de fédérations ou de confédérations, ou sur certains conflits de travail. Il puise ses renseignements dans les journaux, les procès-verbaux d'associations ouvrières et la correspondance de certains militants.

Cependant on arrive mal à saisir la réalité ouvrière elle-même : les grands acteurs sont les différents organismes, qui ne s'expriment que par des documents officiels. Sur les conditions de vie et de travail, les motivations et les aspirations des travailleurs, on n'apprend guère. Par exemple, il est un sujet que nous connaissons particulièrement bien : le syndicalisme chez les cordonniers de Québec. L'ouvrage de Rouillard survole de très haut la question de l'arbitrage de M^{gr} Bégin, et il ne faut pas compter sur lui pour apprendre comment les ouvriers ont marchandé l'étiquette catholique — nous considérons qu'il s'agissait d'associations confessionnelles dès le début du siècle — pour obtenir la reconnaissance de leurs sociétés et l'atelier fermé. Aussi, quoique l'auteur affirme que « pour la compréhension d'un individu ou d'un groupe, un geste posé possède une signification qui vaut bien des paroles », les gestes recensés dans cette étude ne sont pas toujours suffisamment bavards pour le lecteur ; il y aurait sûrement eu lieu de s'attarder davantage car l'image présentée de la réalité ouvrière reste bien superficielle parfois, et les explications avancées ne peuvent toujours convaincre.

Quant à l'analyse des idéologies, elle ne va pas toujours bien loin. Si on accepte que l'idéologie est un système d'idées et de jugements devant justifier la position d'un groupe ou d'une collectivité, l'étude qu'en fait Rouillard demeure timide.

Il faut cependant convenir qu'il ne s'est guère facilité les choses en définissant son sujet. Il considère syndicat national toute association qui n'est pas affiliée à une association américaine, et il réussit même à y intégrer l'étude des Chevaliers du travail, sous prétexte que les relations entre les loges demeurent lâches. L'objet de l'étude est hétérogène, et le lecteur voyage sans cesse d'une association à l'autre, et en arrive facilement à se perdre dans une forêt d'organismes sans liens entre eux.

Les quatre conditions que pose l'auteur avant d'appliquer à une organisation ouvrière l'étiquette catholique n'apparaissent guère fonctionnelles, et font contraste avec la très libérale définition des syndicats nationaux donnée plus tôt. De toute manière, la nécessité de retrouver l'appellation « catholique » dans le nom de l'association semble la plus abusive. Appliquée systématiquement, cette règle obligerait à classer parmi les syndicats neutres des organisations affiliées à la C.T.C.C. Quant à l'admission des seuls catholiques, cette question ne prend-elle pas son sens dans les milieux cosmopolites, comme Montréal ? Pourquoi alors l'exiger partout ? Seules les deux dernières conditions posées nous paraissent être importantes : la référence à la doctrine sociale catholique dans la pratique syndicale, et la présence d'un aumônier capable de faire respecter l'orthodoxie. La position de l'auteur amène ce dernier à considérer que les syndicats de cordonniers de Québec ne furent pas confessionnels, ce en quoi nous ne pouvons le suivre. D'ailleurs, il semble bien que ce n'est que sur cette question qu'il applique ces fameuses conditions.

Si le syndicalisme catholique s'appuie sur la doctrine de l'Église, l'auteur ne s'attarde pas sur l'influence réelle de la religion sur la population. Il nous indique pourtant, dès les premières pages, que le syndicalisme est un regroupement conscient de travailleurs, qui y voient là un instrument de défense de leurs intérêts, mais ne revient guère sur la question par la suite. Pourquoi ces travailleurs, conscients, donc capables de concevoir une stratégie d'action, sont-ils dotés d'organisations nationales d'abord, confessionnelles ensuite ? Le plus souvent ces questions restent en suspens dans l'ouvrage.

Convient-il de revenir encore sur un reproche déjà formulé : les travailleurs semblent absents de l'ouvrage. Comment se fait-il, s'ils se dotaient d'organisations propres à faire valoir leurs intérêts, que Jacques Rouillard n'arrive jamais à retrouver, dans l'enchevêtrement des « gestes » qu'il nous rapporte, la stratégie de ces gens ? Nous ne pouvons pas même identifier le groupe restreint des militants syndicaux car l'auteur ne fait aucune tentative pour rapprocher leurs différentes carrières. Les vides de l'ouvrage demeurent donc nombreux : les différentes étapes de l'industrialisation, l'organisation du travail et son influence sur les stratégies ouvrières, les intérêts et les stratégies patronales, les implications et les rôles de l'État et du clergé. Souvent l'auteur arrive à bien décrire les gestes des acteurs, mais on ne sait trop sur quel théâtre ils jouent, on perd la cohérence de leurs personnages. L'intelligence de leurs actions est insaisissable.

Il y a d'abord un problème de sources. Les journaux, on en a la preuve tous les jours en comparant les conflits de travail dont nous sommes témoins à la couverture qui en est faite, doivent être utilisés avec soin. Les résolutions ou les comptes rendus de congrès syndicaux aussi. Pourtant, l'auteur ne discute guère des informations. Peut-on accepter d'emblée les affirmations des directions syndicales, et rebâtir avec ce matériau la vie des associations ? La prudence fait défaut.

L'auteur a-t-il eu accès aux procès-verbaux des assemblées syndicales, à des dossiers volumineux de correspondance, aux archives de l'Église, à celles des manufacturiers, ou à tout autre document propre à faire découvrir le sens des actions entreprises, la perception des premiers intéressés à toutes ces questions ? Les citations, les notes en bas de page permettent d'en douter. Aussi, il faudra un jour replacer les syndicats nationaux, ou confessionnels, dans le cadre qui est le leur, soit la société capitaliste québécoise entre 1900 et 1930.

Dans ces pages, nous avons plus abondamment parlé des vides de l'ouvrage de Jacques Rouillard que de son contenu. Cependant, il vient combler une lacune de notre historiographie. À ce titre, il demeure d'un grand intérêt et, comme il faut toujours commencer par quelque chose, on ne saurait tenir trop rigueur à l'auteur de n'avoir pas tout fait d'un seul coup. Cette étude demeurera donc un des ouvrages de base pour l'histoire des travailleurs.

Jean-Pierre CHARLAND

*Institut québécois de recherche sur la culture,
Montréal.*

Roger CHARLAND

*Département de science politique,
Université du Québec à Montréal.*